

LE REMBOURSEMENT À 100% DE LA CONTRACEPTION POUR LES ADOLESCENTES

26 octobre 2012 : l'Assemblée nationale vote le remboursement à 100% de la pilule pour les jeunes filles de 15 à 18 ans ; il est effectif depuis le 31 mars. La distribution du **Pass Contraception** dans les infirmeries des établissements scolaires permet également un accès à un moyen contraceptif gratuit et à l'insu des parents.

S'agit-il des mesures les plus appropriées pour accompagner les jeunes dans la construction de leur vie relationnelle, affective et sexuelle ?

La France est le pays du monde ayant la plus forte couverture contraceptive. Elle continue cependant de garder un nombre fixe de 220 000 IVG annuelles. N'est-il pas temps de promouvoir une éducation à l'amour vrai des adolescents, filles et garçons, et d'aider les pères et mères dans cette mission plutôt que de les priver d'un dialogue constructif avec leurs enfants ?



AFC 5 001 1324

1 MAUVAIS POINT

L'ACTION DES AFC AUPRÈS DES INSTITUTIONS, DES ÉCOLES ET DE L'OPINION PUBLIQUE

Pour que l'éducation affective et sexuelle redevienne le domaine premier des parents, nous devons faire entendre notre voix :

- Auprès du gouvernement et des députés (nous l'avons déjà fait lors de l'introduction de la théorie du genre dans les programmes de SVT)
- Auprès des écoles pour promouvoir le « Pass Amour » au lieu du « Pass Contraception »
- Auprès de l'opinion publique, comme nous venons de le faire en lançant la pétition « contre l'emprise de l'État sur l'éducation sexuelle des enfants »

Vous aussi, faites entendre notre voix, votre voix auprès du plus grand nombre.

Pour agir, signez la pétition jointe à ce courrier et faites-la signer autour de vous grâce au lien suivant : www.afc-france.org/education/actions-et-outils/petition-education



1 BON POINT